



En *vert* et
avec tous!

Conformément à la politique québécoise, la MRC de Drummond a adopté un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui vise à réduire de façon considérable la quantité de résidus acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire.

La réussite de cette ambitieuse opération requiert la participation des citoyens de la MRC de Drummond ainsi que des intervenants des secteurs industriel, commercial et institutionnel.

À ce jour, diverses actions ont été mises en oeuvre par la MRC et ses partenaires, dont :

- des programmes d'information et de sensibilisation sur la réduction à la source de la consommation, le recyclage, le réemploi, l'herbicyclage et le compostage domestique;
- l'ouverture d'un écocentre;
- l'élargissement de la collecte sélective porte à porte aux édifices de plus de 6 logements;
- la gestion municipale des boues de fosses septiques;
- la révision de la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles, recyclables et compostables;
- la constitution d'un comité de vigilance pour le lieu d'enfouissement sanitaire.

**Vous voulez en savoir plus
sur le compostage?
Consultez les sites Internet
suivants :**

- Recyc-Québec (Guide sur le compostage)
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zzzGUIDE_177.PDF
- Conseil canadien du compostage
www.compost.org

Pour plus de renseignements,
contactez-nous!



Téléphone : 819 477-2230
Courriel : environnement@mrcdrummond.qc.ca
www.mrcdrummond.qc.ca/environnement

Le compostage domestique...



et pourquoi pas ?

Le compostage est un processus par lequel les résidus organiques sont décomposés par des micro-organismes. La substance obtenue constitue un excellent fertilisant et permet de rendre à la terre ce qu'elle nous a donné.

Pourquoi composter?

Il existe de nombreuses raisons pour vous inciter à composter. En voici quelques-unes :

- pour réduire le volume de déchets;
- pour nourrir nos plates-bandes avec un excellent engrais naturel;
- pour réduire la pollution de l'air des sites d'enfouissement;
- pour diminuer les coûts liés à l'enfouissement sanitaire.

Les contenants



Les résidus peuvent ainsi être montés en tas ou en andains. Toutefois, il est préférable de les déposer dans un contenant (composteur), ce qui assure une protection contre les animaux. Les contenants munis d'un couvercle protégeront également contre l'humidité excessive. Chaque contenant devrait avoir au moins 1 m³ pour que le processus de décomposition se déroule correctement. Le contenant choisi devrait être bien aéré afin de laisser circuler l'air et être déposé directement au sol (sans fond). Il devrait être installé dans un endroit facile d'accès.

Il est possible de se procurer un contenant déjà tout fait dans certaines quincailleries et certains centres jardiniers. Toutefois, avec un peu d'imagination, du temps et du matériel, vous pouvez en construire un de différentes façons. Voici quelques idées :

- poubelle perforée sans fond;
- enclos grillagé;
- contenant en palettes usagées;
- contenant en bois et broche.

Certains plans sont aussi disponibles sur Internet.

Une question d'équilibre

Ce qui importe lorsque l'on composte, c'est d'avoir un bon équilibre entre les matières « vertes » (riches en azote) et les matières « brunes » (riches en carbone). Un compost bien équilibré ne dégage aucune odeur.

Exemples de matières riches en azote :

- restes de fruits;
- restes de légumes;
- rognures de gazon fraîches et sans pesticides (sèches et en très petite quantité seulement);
- coquilles d'œuf (calcium).

Exemples de matières riches en carbone :

- feuilles d'arbre séchées;
- paille/foin;
- sciures de bois;
- brindilles;
- marc de café (filtre inclus);
- sachets de thé (sachet inclus);
- terre;
- pain;
- riz;
- pâtes alimentaires;
- écales de noix et noyaux;
- papiers.

Important

Certaines matières sont à éviter. C'est le cas notamment des produits laitiers, des briquettes de barbecue, des viandes, des poissons, des os, des huiles et des graisses, des feuilles de rhubarbe, des excréments d'animaux ainsi que des mauvaises herbes montées en graine ou rampantes.

Les bons ingrédients...

Pour que la matière puisse se décomposer adéquatement, il doit y avoir présence de trois composantes.

Chaleur

C'est ce qui fait en sorte que les éléments se décomposent. Or, les éléments entreposés au composteur l'hiver ne commenceront leur décomposition qu'à compter du printemps suivant.

Air

Les bactéries et les champignons responsables de la décomposition en ont avidement besoin. Aérez en retournant le compost.

Eau

L'humidité doit être suffisamment élevée pour maintenir une bonne décomposition sans être trop élevée afin de ne pas nuire à la décomposition. Si le tas est trop sec, arrosez-le et s'il est trop humide, ajoutez-y des matières sèches comme des feuilles mortes.

Si vous commencez votre compost au printemps, vous devriez être prêt à l'utiliser le printemps suivant. Un bon compost devrait avoir un pH se situant entre 6,8 et 7,2. Un compost est prêt à être utilisé lorsqu'il est de couleur foncée, que sa texture est friable et que la plupart des matières sont méconnaissables. Vous pourrez ainsi l'appliquer dans vos plates-bandes, votre jardin, vos semis, l'utiliser pour la plantation de vos arbres, etc. Et vous poserez une action simple et efficace pour l'environnement!